

31 décembre 1998 – 4 janvier 1999 :
une fin de semaine historique pour
la place financière de Paris qui
va devoir adopter l'euro sans risquer
la moindre défaillance.
Descriptif des travaux qui attendent
les acteurs de première ligne.

Le week-end de bascule



Bernard Capillon
Chargé de relations
interbancaires
Crédit Lyonnais

Les travaux de la place de Paris ont débouché sur un cahier des charges qui organise un basculement de type «big-bang» pour les marchés financiers. L'ensemble des traitements valeurs mobilières bascule en euro dès le 4 janvier 1999.

Il n'y aura donc ni premier ni dernier pour passer à l'euro. L'enjeu pour tous les acteurs n'est pas, contrairement aux grands projets classiques, d'être prêt le premier, ou d'être le meilleur second, mais bien d'être capable de réaliser le basculement durant les 72 heures du fameux week-end du 31 décembre 1998 au 4 janvier 1999 au matin avant l'ouverture des marchés.

Les acteurs concernés ont des rôles de diverses importances

Les entreprises de marchés, les intermédiaires teneurs de compte, les organismes de place – Banque de France, CRI, le dépositaire central (Sicovam SA), SBF, Matif, Monép – les rediffuseurs de données, ainsi que l'ensemble des prestataires de service utilisés par les acteurs précédents pour traiter les opérations des marchés financiers constituent le premier niveau concerné par le passage à l'euro.

Et enfin, il ne faut pas oublier les acteurs internationaux avec lesquels nous sommes en relation, qu'ils gèrent des valeurs françaises, ou qu'ils soient eux-mêmes acteurs dans un pays *in*.

Cependant chacun n'a pas le même degré de responsabilité sur le succès final du basculement. Par exemple, si un établissement n'était pas prêt, le matin du 4 janvier 1999, à dialoguer en euro, il ne pénaliserait que lui-même. En revanche si un organisme de place n'était pas en mesure de réaliser cette bascule, c'est toute la place qui serait bloquée, le point de non-retour ayant été atteint.

En premier lieu et ceci est essentiel, il est nécessaire de considérer le basculement comme un projet à part entière devant gérer un «big-bang», c'est-à-dire : à date de démarrage fixe ; avec l'impossibilité de revenir en arrière, et sans système de secours de place ; sans réels impacts fonctionnels mais à forte composante logistique.

Les conditions de la réussite

Tout ceci signifie que pour tous les acteurs il soit nécessaire :

- d'inscrire ce projet au budget 1998 ;
- de faire les études d'impact, rédiger un cahier des charges, réaliser les adaptations nécessaires, réaliser des tests, former les utilisateurs, et informer la clientèle ;
- de mettre en œuvre un suivi de projet très rigoureux ;
- de mettre en place, dès le départ, un système d'arbitrage des projets qui viennent interférer avec la bascule ;
- de bien préparer l'adhésion des équipes administratives sollicitées pour la bascule ;
- de bien identifier le strict indispensable à la bascule de manière, soit à anticiper (arriver le 31.12.1998 à iso-fonctionnalités, paramétrage...), soit à être en mesure de décaler ce qui n'est pas sur le chemin critique (régularisations comptables, estimations de portefeuille, travaux de fin d'année...).

Il faut convaincre tous les acteurs que *«le projet euro ne sera pas repoussé. Pour la quasi totalité des acteurs il s'agit d'un projet d'entreprise, stratégique, prioritaire sur tous les autres projets.»*

4 jours pour basculer la place de Paris. Dans l'hypothèse d'une fermeture de la Bourse de Paris le 31 décembre 1998, la bascule de la place devrait se dérouler pendant quatre jours.

Le 31 décembre 1998. En premier lieu, il s'agit pour les teneurs de comptes et les entreprises d'investissement d'effectuer les travaux comptables et leurs ajustements.

Tous ces ajustements se font en franc et c'est sur cette base que les conversions comptables se feront.

Le 1^{er} janvier 1999. Avec l'annonce de la parité, les rediffuseurs de données doivent mettre à jour les référentiels, les annonces OST, les cours. Sicovam SA doit également convertir ses référentiels ; les teneurs de compte doivent terminer leurs traitements comptables et leurs ajustements en franc. Ils doivent également procéder à la purge de leur carnet d'ordres. Ensuite, ils doivent commencer à mettre à jour leurs référentiels et convertir leur comptabilité interne le cas échéant.

Les 2 et 3 janvier 1999. Sicovam SA et tous les teneurs de compte doivent convertir la dette de l'État puis s'ajuster. Sicovam SA convertit les mouvements en attente. Les teneurs de comptes convertissent les opérations en instance et s'ajustent avec la conversion des systèmes de place. Pour ceux qui le souhaitent, il y a conversion d'ordres en attente puis envoi vers la société de bourse. Conversion en euro de la comptabilité (notamment des Opcvm qui donneront une valeur liquidative en euro). La SBF assure la pré-ouverture du marché. Les *back-offices* marchés et trésorerie s'assurent de l'ajustement de la conversion des pensions livrées. Sicovam SA met en œuvre, pour ces mêmes pensions livrées, le système dit de «fond de déblocage».

Tous ces travaux doivent être terminés pour le 3 janvier 1999 à 20 h.

Le 4 janvier 1999. Ouverture de la journée en euro pour tous les participants. Cotation en euro pour la SBF. Ordres en euro pour les teneurs de comptes et entreprises d'investissement.

Jusqu'au 8 janvier 1999. Nettoyage des ajustements des pensions livrées faits à partir du «fonds de déblocage».

Les mesures rigoureuses d'accompagnement

Pour éviter «l'effet tunnel», à savoir se rendre compte quelques semaines avant le basculement que des établissements ou tous autres acteurs majeurs ne sont pas prêts, il est mis en place une structure d'audit de la préparation des quarante principaux acteurs (intermédiaires, sociétés de bourse, SSII, SICO, SBF, re-diffuseurs) qui procède d'un suivi classique.

Il a également été décidé de mettre en œuvre un système de tests de place qui doit être finalisé fin 1997 et qui recouvre l'adaptation des systèmes de place et des autres acteurs à l'euro et le basculement.

Les tests dits d'adaptation doivent permettre de bien vérifier que tous ont la même lecture des cahiers des charges de place. Le risque visé est double : d'une part il s'agit de s'assurer que l'adaptation des systèmes de place est conforme aux cahiers des charges, et d'autre part d'éviter d'être «pollué» le 4 janvier 1999 par une marée de suspens liés à des interprétations différentes des conversions d'un acteur à l'autre.

Les tests de basculement ont, quant à eux, pour objectif de valider la capacité de tous les acteurs à respecter le planning des tâches tel que décrit ci-dessus et à redémarrer en euro le 4 janvier 1999 après toute une série de tâches atypiques.

Le déroulement du week-end de bascule est en fait un immense projet qui a débuté, pour la plupart des acteurs, dès septembre 1997 et qui ne se finira qu'avec la liquidation en janvier 1999 si l'on se tient uniquement à l'euro, mais qui se répercutera sur tous les travaux de fin d'année jusqu'à mi-février 1999. C'est un projet d'entreprise de la plus haute importance car, pour beaucoup, ne pas être présents en euro le 4 janvier 1999 signera la disparition au minimum d'une partie de leur activité. ■

Planning des tests

La logistique proposée par Sicovam SA et SBF est d'ouvrir une plate-forme de tests.

Dès le 15.07.1998 :

Tests libres d'adaptation.

Septembre 1998 :

Tests de basculement + reprise (adaptation)

Répétition générale n° 1

(pas de réelle contrainte de temps).

Octobre 1998 :

Tests de basculement

+ reprise (adaptation)

Répétition générale n° 2

(contrainte de temps

possible à tester).

Novembre 1998 :

Tests de basculement

+ reprise (adaptation).

Répétition générale n° 3

(le plus proche possible des conditions réelles).

- Un guide de tests et de modalités pratiques sera prochainement mis à la disposition des acteurs.

